



Délibération No.11-2025

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 25 novembre 2024

Conseil d'administration de la Cité Internationale de la bande dessinée et de l'image du mardi 25 mars 2025

étaient présents

Au titre de l'État

- . M. Jean Charles Jobart, secrétaire général, représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente
- . Mme Anne Claire Rocton, Directrice Adjointe déléguée Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président

Au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinot
- . M. Jean Philippe Martin

Avaient donné pouvoir

- . M. Gérard Lefèvre, représentant la Ville d'Angoulême avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy représentant la Ville d'Angoulême
- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Jean Philippe Martin représentant du personnel
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée, avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian représentant le Département de la Charente.

Étaient excusés

- . M. Jean Hubert Lellèvre, conseiller, Département de la Charente
- . Mme Hélène Gingast, conseillère, Département de la Charente
- . M. Jean François Dauré, vice-président, Département de la Charente
- . Mme Martine Pinville, conseillère, Région Nouvelle Aquitaine

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Mathilde Michelet, chargée de mission image, Département de la Charente
- . M. Frédéric De Faccio, directeur des arts et de la culture, Ville d'Angoulême
- . M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Paierie Départementale de la Charente

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Mallard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . Mme Caroline Papin, conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Frédéric Vilcocq, Directeur de cabinet adjoint, conseiller culture, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Thomas Schnabel, directeur de la culture et de la politique de l'image, GrandAngoulême
- . M. Arnaud Latour, DGA, Cohésion Territoriale et Appui aux Communes, GrandAngoulême
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée
- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée

présents : 6

pouvoir : 3

votants : 9 (sur 13 membres)

la cité internationale de la bande dessinée et de l'image

Délibération No.11-2025

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 25 novembre 2024

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

➤ Exposé des motifs

La commission a examiné **40 dossiers** au cours de sa **session du 25 novembre 2024** dont deux demandes d'anciens résidents, un renouvellement, vingt-quatre nouvelles candidatures, et treize dossiers pour le partenariat avec la SAIF.

Profil des candidatures :

- Trente-sept candidatures concernent des projets de bande dessinée, et trois des projets d'animation.
- Les nouvelles candidatures et demandes d'anciens résidents proviennent, pour la France d'Angoulême, Annecy, Eymoutiers, Foulayronnes, L'Hay-les-Roses, Herblay, Issy-les-Moulineaux, Lyon, Marseille, Muret, Pantin, Paris, Reims, Rennes, Strasbourg, Talence, Tournefeuille, Vincennes ; et, pour l'international, de Belgique, Brésil, Canada, Colombie, Chili, Chine, Espagne, Etats-Unis et Royaume-Uni.
- La Cité a reconduit son partenariat avec la **SAIF** qui finance annuellement la venue d'un·e auteur·ice de bande dessinée. La lauréate sera accueillie en résidence de mai à juillet 2025.

Au cours de cette commission **15 dossiers** ont été **acceptés** (onze admissions, deux anciens résidents, un renouvellement, un dossier pour le partenariat avec la SAIF), **24 dossiers** ont été **refusés** et **1 dossier ajourné**.

Liste des candidats acceptés :

Nouvelles candidatures

- ✓ ARIS Gilles (Angoulême)
- ✓ BABAKOOHI Mohammad (L'Hay-les-Roses)
- ✓ COUDERC Sophie (Eymoutiers)
- ✓ DEPAZ Delphine (Angoulême)
- ✓ DUBOURG Quentin (Lyon)
- ✓ JARADA Khaled (Reims)
- ✓ MAGHOUT Jalal (Allemagne)
- ✓ MONTATORE Lorenzo (Espagne)
- ✓ QUINTERO ARENAS Juan David (Colombie)
- ✓ SAITAS Iason (Belgique)
- ✓ SELLARES NADAL Mercè (Espagne)

Anciens résidents

- ✓ FERLUT Nathalie (Angoulême)
- ✓ MURADOV Roman (Angleterre)

Renouvellement

- ✓ WU Peng (Chine)

Partenariat avec la SAIF

- ✓ BARAOU Anne (Talence)

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- De valider la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du **25 novembre 2024.**

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

la **citô** internationale de la bande dessinée et de l'image

Demandes de résidence à

la **maison** des auteurs

Commission du 25 novembre 2024

La commission a examiné **40 dossiers** au cours de sa session du 25 novembre 2024, **24** nouvelles candidatures, **2** dossiers d'anciens résidents, **1** renouvellement, **13** dossiers pour la **bourse SAIF**.

AVIS DU COMITE D'AGREMENT DU 25 NOVEMBRE 2024

NOUVELLES CANDIDATURES

ARAVENA ORDENES Carola Josefa (Chili)

Projet : *Parque Central* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3-6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce projet autobiographique consacré au quartier ouvrier dans lequel l'autrice a vécu souhaite mêler souvenirs personnels, transformations architecturales et questions environnementales. Malgré un sujet prometteur, la faiblesse du dessin - une ligne dépouillée revêtue d'un gris texturé - et le texte, trop descriptif et factuel, rendent l'ensemble froid et peu séduisant.

ARIS Gilles (Angoulême)

Projet : *Le virus membraire* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Auteur angoumois qui alterne projets de bande dessinée personnels et travail dans les studios d'animation, Gilles Aris souhaite initier en résidence un récit dystopique où il sera question de deux mondes opposés confrontés à une même épidémie... La commission sensible à la qualité de ses bandes dessinées et au souhait de l'auteur de

se donner du temps pour développer une approche graphique plus personnelle lui a accordé un atelier pour une durée d'un an.

BABAKOOHI Mohammad (L'Hay-les-Roses, 94)

Projet : *Au seuil* (animation)

Durée souhaitée : 4 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Mohammad Babakoohi souhaite réaliser un court métrage d'animation à partir d'un poème du grand poète iranien du XX^e siècle : Ahmad Shamlou. Cette adaptation en peinture animée sur papier propose une approche non-narrative de l'animation, la transformant en une expérience émotionnelle et contemplative. Le parcours du réalisateur, la qualité de ses précédentes productions et sa capacité à animer des peintures avec rythme ont convaincu la commission de l'accueillir en résidence.

BAKONET - BARARANCO Alexandre (Issy-les-Moulineaux, 92)

Projet : *La baie des Forbans* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 5 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce projet de bande dessinée souhaite parodier l'univers des récits de pirates en jouant avec les stéréotypes propres au genre. L'histoire suit un enfant à la recherche de son perroquet disparu qui révèle dans sa quête la complexité sociale de l'île. Malgré une approche prometteuse, certains défis restent à relever : la lisibilité des cases – de part un excès de signes et de détails – ainsi qu'un équilibre à trouver entre les temps de narration afin de fluidifier la lecture.

BOURDET Romane (Belgique)

Projet : *Canon et le Club des Détectives Occultes* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6-12 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Sous couvert d'une aventure pleine de mystères et d'enquêtes farfelues, l'autrice aborde des thèmes contemporains comme l'identité et les questionnements sur le genre. Malgré un style graphique manga doté d'une vraie personnalité, avec une palette rose et bleue qui lui confère une identité visuelle marquée, l'ensemble ne convainc pas. Les chapitres s'ouvrent sur une voix off maladroite, tandis que les dialogues restent convenus.

CASTRO GUTIERREZ Teresa (Espagne)

Projet : *Mari con i* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

L'autrice souhaite raconter l'histoire de Mari, une personne intersexue à qui on a attribué le genre masculin à la naissance. Le récit se déroule sur une seule journée ponctuée de flashbacks revenant sur les étapes marquantes et décisives de sa vie. Malgré un sujet fort, l'exécution laisse à désirer : l'approche graphique interroge, l'absence de structure dans le dessin affaiblit l'ensemble et la composition des pages manque d'équilibre et de dynamisme.

CHALABI Amir (Angoulême)

Projet : *Petit Prince* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 7 mois

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Amir Chalabi souhaite réaliser une adaptation du *Petit Prince* dans un style manga. La faiblesse du dessin et du projet ne permet pas une entrée en résidence.

DEPAZ Delphine (Angoulême)

Projet : *Mini Boulon, la voie du bernard-l'hermite* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Delphine Depaz, autrice de 23 ans, souhaite réaliser une bande dessinée destinée à la jeunesse. L'histoire met en scène un jeune pou qui, après une tempête, échoue sur une île où il rencontre un bernard-l'hermite qui le prend sous son aile... À travers cette aventure décalée et humoristique, l'histoire aborde les mécanismes de l'emprise psychologique et l'importance de la solidarité. Le comité a estimé qu'une résidence pourrait permettre à cette jeune autrice d'avancer sur ce projet sympathique qui pourrait être édité par Biscoto qui suit également son avancée.

DUBOURG Quentin (Lyon)

Projet : *Où cours-tu Spirulino ?* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Deux enfants, un peu perdus, se rencontrent durant l'été. Le plus exubérant initie l'autre à un monde de liberté mais leur relation les conduira tous deux à la catastrophe. Entre exploration des sentiments intimes de l'enfance et violence sociale, ce premier projet n'est pas sans qualités. Une résidence pourrait cependant permettre à ce jeune auteur d'échanger avec ses pairs et d'affiner son projet.

HONORE Perrine (Barcelone)

Projet : *Sans titre* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1-2 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce livre-objet ambitionne d'explorer les cycles naturels engendrés par des ruptures (séparation, deuil, maladie, etc.) et met en images les cheminements émotionnels associés à ces transitions. L'ouvrage propose une structure non linéaire circulaire : la fin renvoie au début, illustrant l'idée que chaque fin marque aussi un nouveau départ. Son esthétique, très actuelle, repose sur des dessins plutôt faibles et des extraits courts, sans véritable scénario. Si l'autrice excelle dans d'autres domaines comme l'illustration et la décoration, ce projet peine à convaincre pleinement.

JARADA Khaled (Reims)

Projet : *Une Chambre à Reims* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Khaled Jarada, artiste plasticien, illustrateur et réalisateur de films d'animation, est né à Gaza en 1996 et vit aujourd'hui en France. Son projet *Une chambre à Reims*, un récit muet, raconte le déplacement forcé, et aborde les thèmes de l'identité et de la mémoire à travers une série de courtes scènes inspirées de son expérience en tant que réfugié. Son dessin brut, pas toujours lisible mais plastiquement cohérent, a retenu l'attention du comité qui a souhaité soutenir cette phase de recherche nécessaire à l'auteur afin d'explorer la meilleure forme artistique pour son récit.

LEONESI Raoul (Paris)

Projet : *Grand-Guignol* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande ajournée

Grand-Guignol est un récit de voyage fantastique articulé en histoires courtes au cours desquelles le personnage principal, Guignol, tente de progresser vers son but : collecter de bons ingrédients pour la soupe et rencontrer de joyeux camarades avec qui la partager. La particularité du projet tient en l'absence de scénario au sens

traditionnel, au profit d'un point de départ et d'un point d'arrivée définis, l'idée générale étant de se soustraire au maximum de l'écriture, au profit d'une narration organique, guidée en partie par le dessin. La commission a été très sensible au caractère très "habité" du dessin mais souhaite toutefois avoir des éléments complémentaires sur le scénario.

LI Xiaoxiao (Canada)

Projet : *The Slenderest of Leashes* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Le récit *The Slenderest of Leashes* s'appuie sur des notes et enregistrements pris par l'auteur durant le confinement. À travers une succession de scènes, elle retranscrit son intériorité via des séances de psychanalyse et des récits de rêves. L'approche est ambitieuse mais l'ensemble manque de clarté et de lisibilité. Les rêves manquent d'onirisme et de symbolisme, se contentant d'un récit brut sans véritable travail d'analyse ou d'exploration graphique, contrairement à des auteurs comme David B ou Rachel Deville.

MAGHOUT Jalal (Allemagne)

Projet : *Recordanza* (animation)

Durée souhaitée : 10-12 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande accordée pour 6 mois

Réalisateur syrien installé en Allemagne, Jalal Maghout souhaite réaliser un long métrage d'animation qui aborde le thème de la migration à travers un personnage psychologiquement instable. Alors que le protagoniste emménage dans un appartement où une pièce lui est interdite, il découvre un objet qui fait surgir des fragments du passé... Le comité a été sensible à la qualité plastique des précédentes réalisations de l'auteur et a montré un réel intérêt pour ce récit dans lequel l'horreur psychologique et l'imagerie surréaliste s'entrelacent pour refléter les tourments intérieurs et évoquer la culpabilité de l'exilé.

MASHOIAN WALRATH Dana (Etats-Unis)

Projet : *The Book of Genocides* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 8 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

The Book of Genocides est un projet de bande dessinée qui souhaite parler de dix génocides : les Premiers Peuples des Amériques, l'esclavage des Noirs aux États-Unis, les Australiens autochtones, les Arméniens, les Juifs pendant l'Holocauste, les camps de la mort cambodgiens, les Tutsis au Rwanda, les Bosniaques, les Rohingyas et l'exode forcé des Palestiniens. La commission a estimé que le projet n'était pas prioritaire en raison de l'âge de l'auteur (64 ans) et de la qualité de certaines planches pas toujours au niveau attendu pour une résidence.

MIRANDA Amanda (Brésil)

Projet : *Temporada de Caça* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 6 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Temporada de Caça (*Saison de la Chasse*) explore le phénomène des tueries et attaques en milieu scolaire au Brésil. À travers une enquête, Amanda Miranda recueille les témoignages d'enseignants, d'experts et de personnes directement touchées, cherchant à identifier les éléments déclencheurs de ces violences. L'angle retenu pour la réalisation - entre journalisme d'enquête, fiction et intervention de la narratrice - ne convainc pas totalement. Les premières pages révèlent également

des faiblesses dans leur composition, l'auteur semblant s'appuyer sur des effets graphiques pour pallier certaines maladresses.

MONTATORE Lorenzo (Espagne)

Projet : *No sé, pero... creo que moriré* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

No sé, pero... creo que moriré raconte l'histoire d'un homme qui, juste après sa mort, se transforme en fantôme et se retrouve au ministère de l'Au-delà. Il s'y confronte à sa plus grande peur, l'administration, alors qu'il doit remplir l'Acte de Destin, un document qui pourrait lui éviter de passer l'éternité à hanter une propriété. Le comité a été intéressé par cette proposition à l'aspect très "cartoon" qui, avec peu de moyens, se révèle assez efficace, et par le scénario assez prometteur.

PAILLIEUX Clémence (Paris)

Projet : *Goodbye Marie-Lou* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2-3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Goodbye Marie-Lou raconte l'enquête de l'auteur pour découvrir l'histoire de Marie-Lou, une tenancière de bar du port de Bordeaux, figure clé du milieu maritime des années 50. À travers cette quête, le récit dessiné explore des thèmes comme la condition des femmes, la prostitution, la contraception, et les tabous de l'époque. Le projet combine recherches historiques, témoignages et illustrations aux feutres acryliques. Malgré son sujet, la forme proposée entre bande dessinée et illustration ainsi que le traitement de la narration n'ont pas séduit la commission.

QUINTERO ARENAS Juan David (Colombie)

Projet : *Libro Blanco* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Libro blanco raconte l'histoire d'un jeune personnage victime d'une maladie inconnue. Pour trouver le moyen de se guérir, il fait appel à un oiseau sage, une scientifique et à deux puissants ancêtres. À travers ce récit fantastique, l'auteur souhaite explorer différentes techniques, mélanger les formes de récits et esthétiques. L'impact visuel des planches adressées et l'histoire riche en rebondissements et symboles a séduit la commission.

RISE Aurora - Boscus Aurore (Herblay, 95)

Projet : *Juste un toit* (animation)

Durée souhaitée : 1 an et demi + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Ce projet d'une aspirante animatrice, récemment diplômée, raconte l'histoire d'un jeune SDF qui, par désespoir, prend la place du chien d'une vieille dame malvoyante. Très scolaire dans la forme et présentant de nombreuses faiblesses, le projet n'a pas été retenu.

SAITAS Iason (Belgique)

Projet : *Miki et les colonels* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 9 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Miki et les colonels est une bande dessinée racontant l'enfance du père de l'auteur à Athènes durant la dictature militaire grecque. Le récit, basé sur des interviews de son père et des sources historiques et familiales, souhaite évoquer l'impact concret

d'une dictature au sein d'une famille. La commission sensible à la démarche de ce jeune auteur a souhaité accompagner ce projet encore à ses prémisses.

SELLARES NADAL Mercè (Espagne)

Projet : *Espositos* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 4-5 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Espositos présente une suite d'histoires courtes qui plongent le lecteur dans la vie d'un couvent qui abrite des Espositos, des figures en bois peint représentant l'Enfant Jésus sous différentes formes. Chaque récit est lié à l'une de ces figures et explore la relation singulière qu'entretiennent les religieuses avec ces présences silencieuses. Loin d'une simple chronique de la vie religieuse, *Espositos* propose une immersion poétique et presque mystique dans cet univers clos où le sacré dialogue avec l'ordinaire. La mise en page rappelle les gloses des manuscrits médiévaux : le texte est relégué en marge, laissant les illustrations occuper tout l'espace. Ce choix graphique renforce l'atmosphère de recueillement et de mystère. La modernité du découpage, combinée à cet hommage aux traditions anciennes, crée un équilibre subtil. La qualité et l'originalité de ce projet ont été saluées par la commission.

TELFORT Eric (Etats-Unis)

Projet : *Equis F.O.U.R. Love* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

Jack, un romantique insouciant doté de capacités spéciales, voit sa vie basculer au lendemain de son 19^e anniversaire. Pris dans un triangle amoureux impliquant la compagne de son meilleur ami, il doit aussi faire face à une mystérieuse équipe d'individus aux pouvoirs surnaturels, déterminés à l'éliminer. Ce thriller romantique tragique, inspiré du folklore brésilien, explore la complexité et la fragilité de l'adolescence. L'univers est accrocheur, mais la réalisation graphique interroge. L'auteur oscille entre un encrage fort et des zones molles sans contours, donnant l'impression qu'il ne parvient pas à fixer un langage graphique cohérent. Ce manque de structure affaiblit l'impact visuel de l'œuvre, malgré un talent évident en dessin.

TUCKER Tana (Etats-Unis)

Projet : *A Haunted Sea/Visitation* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande refusée

A Haunted Sea/Visitation est un recueil de quatre récits d'environ 30 à 40 pages chacun. L'autrice souhaite bénéficier d'une courte résidence afin de retravailler la première histoire, un récit post-apocalyptique, en utilisant uniquement des techniques traditionnelles. La commission n'a pas souhaité accéder à sa demande en raison de la faiblesse de son travail.

ANCIENS RESIDENTS

FERLUT Nathalie (Angoulême)

Projet : *Le diable amoureux et vice versa* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Adaptation libre du roman de Jacques Cazotte, *Le Diable amoureux* dont l'action se déroule à Venise à la fin du XVIII^e siècle, raconte la rivalité entre deux peintres et le pacte que conclut l'un d'eux avec le diable en échange du succès. Le synopsis, tout

comme les trois pages réalisées dans un style semi-réaliste, convainquent : les personnages sont expressifs et bien incarnés, et l'histoire retient l'attention du lecteur.

MURADOV Roman (Angleterre)

Projet : *The Uncorrected Poof* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 2-3 mois + appartement

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

Roman Muradov souhaite consacrer son nouveau projet, d'une ampleur estimée à 300 pages, à l'exploration du monde des start-up, à travers l'histoire d'un personnage d'auteur raté. La commission a été très séduite par ce projet de bande dessinée satirique, par la qualité des dialogues et l'humour présents dans les premières planches adressées. C'est sans réserve qu'elle accorde une résidence à l'auteur afin de lui permettre de poser les bases de ce projet ambitieux.

Demande de renouvellement

WU Peng (Chine)

Projet : *Hummingbird* (bande dessinée)

Durée souhaitée : 1 an

Avis du comité d'agrément : demande acceptée

L'illustratrice Peng Wu a été précédemment accueillie en résidence pour une durée de trois mois afin d'avancer dans la réalisation d'une bande dessinée qui retrace trente ans de sa relation avec son père. L'avancée de cet ambitieux projet qui devrait compter 180 pages, le charme du récit tout comme l'écriture qui sert l'émotion ont convaincu la commission qui a souhaité lui permettre de prolonger sa résidence.

Bourse SAIF

La commission et le jury de la SAIF ont reçu 11 candidatures pour cette résidence Cité /SAIF qui permet à l'auteur de bénéficier d'un séjour de 3 à 6 mois (à la convenance de l'auteur) et d'une bourse de 5000 euros.

Trois candidatures ont été présélectionnées en amont par le jury :

BARAOU Anne (Talence, 33)

Projet : *Les gencives*

Durée souhaitée : 3 mois

Anne Baraou nous propose de suivre un personnage féminin confronté à un deuil impossible et à la découverte du passé de l'amie qui a perdu la vie en sauvant la sienne. La folie, dans laquelle sa culpabilité la fait basculer, se mêle aux éléments et à la présence d'animaux sauvages dans le cadre spectaculaire et inquiétant de Big Sur en Californie où se déroule le récit. L'autrice souhaite explorer comment, dans un tel paysage, la combinaison de sentiments opposés peut conduire à la folie.

La qualité du synopsis et des premières planches réalisées par Vincent Vanoli ont été saluées à l'unanimité par l'ensemble des membres du jury qui a placé ce projet en tête dès le premier tour. Le comité d'agrément de la Maison des auteurs a redit tout son intérêt pour la bourse de résidence SAIF qui s'adresse également - fait assez rare en bande dessinée - aux scénaristes.

CHADEBEC Mado (Rennes)

Projet : *La Traversée*

Durée souhaitée : 3 mois

La Traversée est un projet de roman graphique onirique où l'on suit une jeune femme qui, de retour dans sa chambre d'enfant, se plonge dans un rêve étrange. Elle y

découvre une forêt peuplée de créatures fantastiques, nées de ses souvenirs d'enfance, d'amis imaginaires et de fragments de sa psyché. À travers ce voyage initiatique, elle affronte le passage à l'âge adulte et revisite ses rêves d'enfant. Mais ces rêves sont-ils restés intacts, ou bien ont-ils grandi et changé avec elle ? Le jury a été intéressé par l'univers déployé dans le projet de cette jeune autrice et par le traitement graphique déployé.

FARNOUX Margot (Strasbourg)

Projet : *À nos désirs volés*

Durée souhaitée : 5 mois

À nos désirs volés est un projet de recueil de bandes dessinées autobiographiques d'une jeune autrice, qui aborde les questions du désir, des normes de genre, des premières expériences affectives et sexuelles, de la place de l'amitié..., le tout avec auto-dérision et transparence. La commission a été sensible à ce journal intime et à sa mise en page organique et foisonnante.

La lauréate de l'édition 2025 de la bourse SAIF est Anne Baraou.

Le comité d'agrément a également approuvé la demande de **Sophie COUDERC** (Eymoutiers) pour son projet *Gogoplata*, une bande dessinée expérimentale revisitant le récit futuriste. L'autrice avait demandé à pouvoir bénéficier d'une résidence de 3 mois si elle n'était pas lauréate de ce programme, demande qui a été acceptée.

Au cours de cette commission 15 dossiers ont été acceptés (onze admissions, deux anciens résidents, un renouvellement, un dossier pour le partenariat avec la SAIF), 24 dossiers ont été refusés et 1 dossier ajourné.
